



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Colloque

One Health, Une seule santé

pour prévenir les pandémies



Les soutiens de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sophie MIDY

Vendredi 11 mars 2022



Suivez-nous sur Twitter :
#collepse



Un référent unique Sophie MIDY



Toute une EQUIPE d'EXPERTS

Recherche, Développement et innovation en Transition écologique

Transition énergétique : énergies renouvelables, bâtiment, qualité de l'air

Economie circulaire : déchets, consommation durable

Plan de relance



Des ENJEUX communs

Limiter la vulnérabilité et devenir plus résilient face aux changements climatiques (canicules, prix des énergies, crises sanitaires...)

3 objectifs :

1. Confort des patients et soignants ;
2. Efficacité économique ;
3. Sobriété énergétique et matière.

Différentes formes d'accompagnement

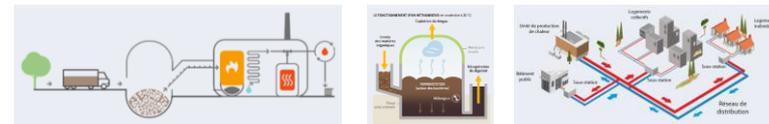


Développement des EnR thermiques & de récupération (EnR&R) un outil de lutte contre le réchauffement climatique

L'ADEME accompagne le développement des **Energie Renouvelables & de Récupération (EnR&R) thermiques**.

Dans le cadre du Fonds Chaleur, l'ADEME propose des aides aux études et aux investissements* pour :

- La **récupération d'énergie**
- La **géothermie**
- Le **solaire thermique**
- La **biomasse**
- La **méthanisation**
- Les **réseaux de chaleur** qui transportent ces EnR&R



→ Le développement des EnR&R thermiques est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (33 % d'EnR&R thermiques en France en 2030)

* Aides destinées aux collectivités et aux entreprises et aux associations.

05 : contrat en cours, opéré par le département des Hautes-Alpes (OCRE 05).
Contact : nicolas.ferrand@hautes-alpes.fr

84 : contrat en cours, opéré par le SEV 84 en partenariat avec le Parc du Lubéron.
Contact : iricolleau@sev84.fr

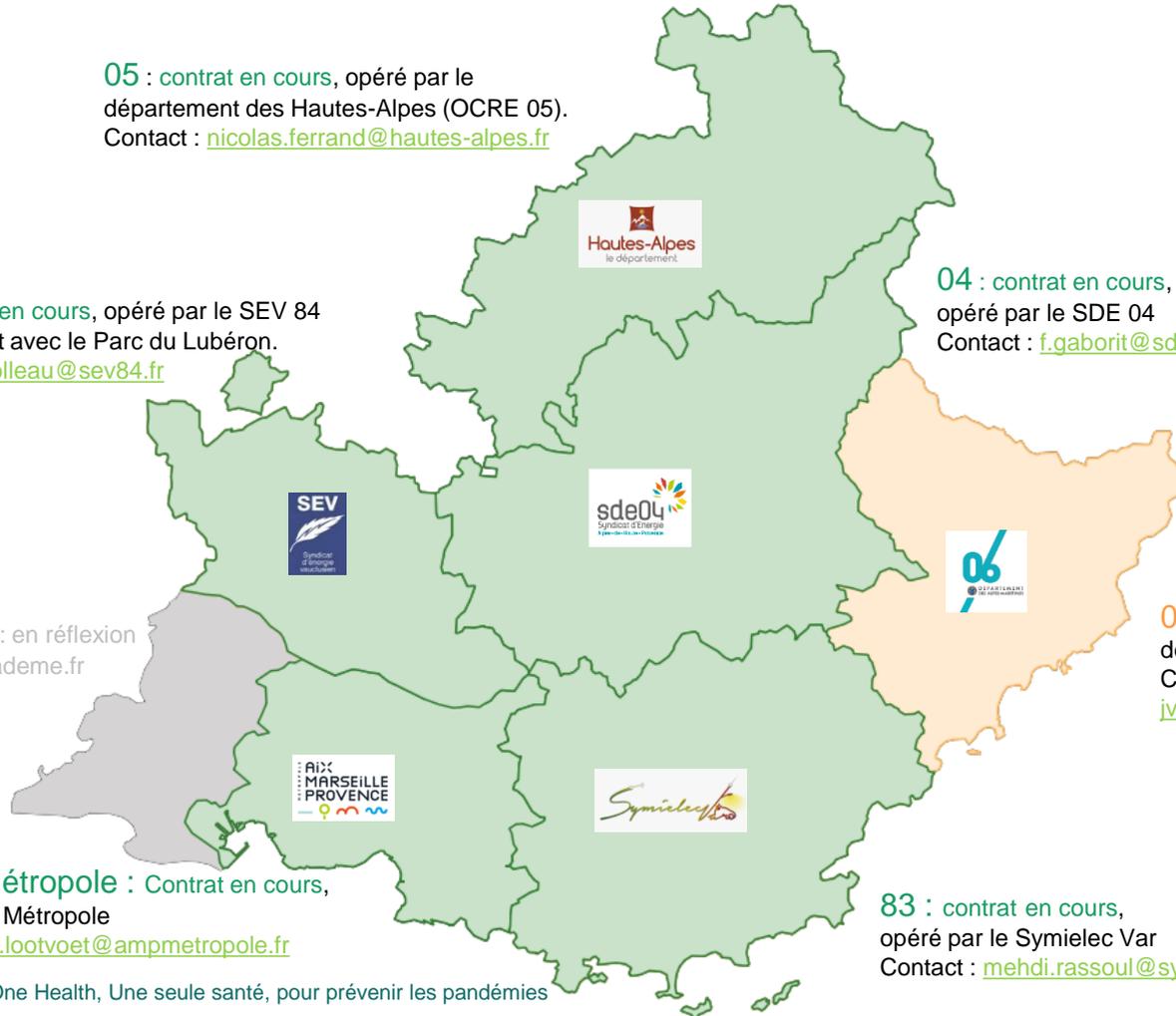
04 : contrat en cours, opéré par le SDE 04
Contact : f.gaborit@sde04.fr

13 – hors métropole : en réflexion
Contact : sophie.laroche@ademe.fr

06 : contrat en préfiguration, via le département des Alpes-Maritimes
Contact : jviglione@departement06.fr

13 - AMP Métropole : Contrat en cours, opéré par AMP Métropole
Contact : marie.lootvoet@ampmetropole.fr

83 : contrat en cours, opéré par le Symielec Var
Contact : mehdi.rassoul@symielecvar.fr



CHICAS à Gap (05)



Région PACA
Gap (05)

Bénéficiaire

Centre hospitalier intercommunal des Alpes d
Sud

Partenaire

Direction régionale PACA de l'ADEME

Coût (TTC)

Coût Investissement : 2 millions €

- Production de chaleur : 1,5 million €
- Réseau de chaleur : 500 k€

Financement ADEME : 1 million €

Bilan en chiffres

- 2 700 tonnes de bois consommées par an
- 8 128 MWh produits par an
- 75% des besoins en chaleur couverts
- 1 500 tonnes de CO₂ évitées par an



CHAUFFERIE BOIS POUR LE CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL
DES ALPES DU SUD A GAP (05)

Présentation et résultats

La chaufferie comprend :

- une chaudière bois affichant une puissance de 1 600 kW ;
- deux chaudières mixtes gaz/fioul affichant une puissance totale de 2 MW pour assurer l'appoint ;
- une chaudière mixte gaz/fioul affichant une puissance de 2MW pour assurer le secours.

L'installation consomme plus de 2 700 tonnes de bois par an. Elle est alimentée à 70% par des plaquettes forestières et à 30% par du bois de récupération avec un taux d'humidité de 35%. Le combustible provient d'un rayon de 70 kilomètres autour du bassin gapençais. Il est stocké dans un silo de 288 m³ garantissant une autonomie de 4 jours en hiver.

Elle produit 8 128 MWh par an, ce qui permet de chauffer l'ensemble du site l'hiver et d'assurer la production d'eau chaude sanitaire de la mi-septembre à début juin. Elle couvre à elle seule 75% des besoins et dessert 9 sous-stations réparties sur le site du CHICAS via un réseau de chaleur de 800 mètres.

Enfin, pour s'assurer d'une utilisation optimale de l'installation, le CHICAS a signé avec son prestataire Dalkia (groupe EDF) un contrat de performance énergétique avec obligation de résultat sur le coût du MWh qui nécessite d'atteindre un haut niveau de couverture des besoins.

Hôpital Nord / Marseille (13)



Maître d'ouvrage : AP-HM (Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille) / Direction des Travaux et Services Techniques

Description du site, contexte, présentation de l'opération : Installation solaire pour produire de l'eau chaude sanitaire sur le toit de l'hôpital sur près de 345 m².

Besoins : Sur la base d'une consommation moyenne journalière d'eau chaude sanitaire de 28 m³ à 60°C, la production solaire utile de référence est de 231 000 kWh/an.

Energie(s) utilisée(s) : Solaire thermique et gaz naturel

Description de l'installation : Cette production solaire centralisée de type autovidangeable avec « stockage eau morte » dessert les trois sous-stations présentant les plus fortes consommations d'eau chaude sanitaire de l'hôpital Nord.

L'installation solaire est composée de **157 capteurs CLIPSOL** installés sur les rampants Ouest et Est de l'IGH.

Surface totale utile installée	343,7 m²
Stockage solaire de 16000 litres composé de deux ballons de capacité unitaire 8000 litres avec échangeur à plaques de puissance 241 kW, installés dans le local solaire au rez-de-chaussée.	
Taux de couverture solaire maximum estivale estimé dans l'étude de faisabilité	85%
Date de mise en service	2014
Coût opération	407 615 €HT
Subvention ADEME	216 438 €

Groupe Medeos (06)



Bénéficiaire

EHPAD « Les Jardins du Revest » (groupe Medeos)

Partenaires

- ADEME Direction régionale PACA
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Coût (HT)

Montant éligible : 121 k€

Financement :

ADEME : 76 k€

Bilan en chiffres

- 115 m² de capteurs solaires
- 78 443 kWh produits par an
- Taux de couverture des besoins : 36,7%
- 14,1 tonnes de CO₂ évitées par an

Présentation et résultats

50 capteurs solaires couvrant une surface totale de 115 m² ont été installés en surimposition sur 2 toitures avec une orientation Sud-Est et Sud-Ouest. Ils sont reliés à 4 ballons de stockage de 3 000 litres chacun et assurent la production d'eau chaude sanitaire à une température d'environ 60°C. La production d'appoint est quant à elle assurée par des résistances électriques de 24 kW reliées à 2 autres ballons de 3 000 litres.

Le tableau de bord de suivi montre que la production d'énergie solaire est possible tout au long de l'année, avec une forte période de production de mai à septembre et un pic en juillet. Les mois d'hiver, la production est diminuée de moitié par rapport à la période estivale, mais elle est cependant nettement supérieure aux prévisions (+ 48% en décembre et + 47% en janvier).

L'installation solaire produit 78 443 kWh par an soit plus de 682 kWh/m²/an, ce qui représente de bonnes performances et un taux de couverture des besoins de 36,7 %. Cette installation permet d'éviter l'émission de 14,1 tonnes de CO₂ par an.

La communauté régionale 'alimentation durable en Provence -Alpes-Côte d'Azur' ADEME / ARS / DRAAF / DREAL / DREETS / Région Sud



Les enjeux

- > Economie locale, économie circulaire
- > Santé humaine et environnementale
- > Changement climatique, préservation des ressources
- > Justice sociale, lutte contre la précarité alimentaire
- > Attractivité des territoires, résilience, (re)territorialisation

L'accompagnement de projets

- > Programme National pour l'Alimentation (PNA)
 - > 1 lauréat national sur l'innovation (gouvernance – Mouans Sartoux)
 - > 1 lauréat national sur l'innovation (justice sociale - La table de Cana)
 - > Lauréats sur l'émergence de Projets Alimentaires Territoriaux (28 PAT labellisés en PACA)
- > Projets de lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires (GA)
- > Appel à projets - Plan Régional Santé Environnement (PRSE)

Le partage des bonnes pratiques, coopération

- > Réseau des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
- > Réseau REGALIM sur la lutte contre le gaspillage alimentaire



Modifier les habitudes et pratiques alimentaires

Exemples :

- Rééquilibrer les apports d'origine végétale et animale (protéines)
- Limiter la consommation d'eau (et autres boissons) en bouteilles
- Respecter la saisonnalité
- Privilégier les circuits de proximité

En faisant converger plaisir, santé et environnement !



Réduire drastiquement les pertes et gaspillages

Exemples :

- Quantifier ses pertes !
- Développer le glanage
- Donner aux associations,
- Transformer (valoriser)
- Gérer les portions
- Accommoder les restes

D'acheter « trop » à acheter « mieux » !



L'alimentation durable en Provence Alpes Côte d'Azur

CH Embrun



Contexte :

Cuisine centrale : 1 000 repas par jour pour CH, CCAS,
EHPAD et 4 restaurants scolaires

Résultats :

Moins de 2kg non servie à la fin de chaque service,
Faibles retours assiettes

Méthode et moyens :

Mise en place de grammages précis selon les consommateurs (personnes âgées,
enfants...)
Anticipation sur le nombre de repas
Achats de 5 balances (350 euros par balance)
Engagement et suivi du responsable de cuisine

Source :

Retour d'expérience : <https://optigede.ademe.fr/fiche/cuisine-centrale-dembrun>

L'alimentation durable en Provence Alpes Côte d'Azur



CH Nice : 'jeudis verts, jeux divers'

2 millions de repas par an

fabriqués dans la cuisine centrale du CHU de
Nice

3 restaurants du personnel :

- Pasteur 900 passages journaliers
- Archet 600 passages journaliers
- Cimiez 300 passages journaliers

Innover vers un public cible

« Jeudis verts » une démarche volontaire

Proposant au personnel un menu végétarien
une fois par semaine

« Jeux divers » des outils pédagogiques

inédits en milieu hospitalier

mêlant la thématique de l'alimentation
responsable et le développement durable



Le serious game

Les « gachimètres » à pain

Pour mesurer les pertes de pain et sensibiliser
les usagers du self sur leurs consommations de
pain tranché.



L'escape game



Le projet "Jeudis Verts & jeux divers" est **une porte d'entrée** pour une prise de conscience et un **changement de nos habitudes de consommation et de vie.**

Economie circulaire / Achats responsables



INVESTISSEMENT	ECONOMIES PAR THÈME ET PAR AN*
✓ 62 Actions >> 0 €	✓ Gaspillage alimentaire >> 231k€
✓ 11 Actions >> < 5 k€	✓ Déchets >> 134k€
✓ 4 Actions >> > 5 k€	✓ Achats responsables >> 25k€

*A minima, certaines actions n'ayant pas pu être chiffrées.

Des équipements à renouveler ?
Penser réemploi !

LA SOLUTION
POUR LA PRÉVENTION
ET LA GESTION
DE VOS DÉCHETS: **UNE
RESSOURCERIE
SUR VOTRE
TERRITOIRE**

COLLECTE SENSIBILISATION
VALORISATION VENTE

Zoom sur Aides pour le réemploi, la réduction et la substitution des emballages et contenants, notamment en plastique à usage unique

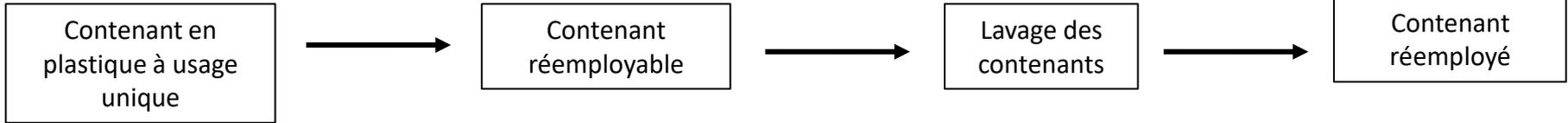


Objectif : Atteindre la fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040

Instructions au fil
de l'eau
garantie jusqu'en
juin 2022 !



Par exemple :



Conditions d'éligibilité :

- Avoir réalisé une étude de faisabilité (qui peut être aidée par ADEME)
- l'emballage final doit être recyclable

Contact PACA : chloe.pereyrol@ademe.fr

[Pour découvrir en détail le dispositif, c'est par là !](#)